

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Noël du Grand Conseil à l'issue des débats

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications Mme la Présidente lit la lettre de démission de M. le député Claude-André Fardel, démissionnaire du Grand Conseil au 31 décembre 2010, et lui rend hommage.			
	2.	Dépôts Détermination: Michèle Gay Vallotton Interpellations: Frédéric Borloz, Jean-Marie Surer et consorts Motions: Jean-Michel Dolivo et consorts			
RENV-CE	3.	(10_INT_468) Interpellation Jean Christophe Schwaab et consorts : Quel est l'impact sur la péréquation intercantonale des exonérations de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales ? (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	4.	(10_INT_467) Interpellation Frédéric Haenni et consorts au nom du groupe radical - Que deviendraient les produits du terroir vaudois sans le fameux reblochon de Moudon ? (Souhaite développer)			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	5.	<p>(342) Exposé des motifs et projets de budgets (EMPD No 2) - des charges et des revenus de fonctionnement de l'Etat de Vaud pour l'année 2011- d'investissement pour l'année 2011 et plan 2012-2014 et Rapport partiel du CE sur le Programme de législature 2007-2012 et l'actualisation de la planification financière et de l'endettement 2012-2015 et EMPL - modifiant la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI) - modifiant la loi du 27 février 1963 concernant le droit de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt sur les successions et donations (LMSD) - modifiant la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux (LlCom) - modifiant la loi du 26 septembre 1989 sur les Retraites populaires (LRP) - modifiant la loi du 28 octobre 2008 sur la procédure administrative (LPA-VD) et EMPDs - fixant le montant limite des nouveaux emprunts contractés par l'Etat de Vaud pour l'exercice 2011, autorisant la conclusion d'emprunts en 2011 avec décaissement décalé en 2012 et visant à décaler les emprunts arrivant à échéance en 2013 sur les années 2014 à 2020 - fixant, pour l'exercice 2011, les montants maximaux autorisés des engagements de l'Etat par voie de prêts, de cautionnements et d'arrière-cautionnements conformément à la loi du 12 juin 2007 sur l'appui au développement économique (LADE) - accordant un crédit de CHF 10'000'000 pour financer une participation au Centre de congrès Palexpo SA, sis à Genève - accordant un crédit de CHF 44'200'000 destiné à financer l'acquisition de trois bâtiments, et la réhabilitation de deux d'entre eux, pour la localisation d'activités pérennes de l'Etat, sur les sites de Lausanne, Morges et Payerne, à titre d'alternative à la location de surfaces auprès de tiers et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil - sur le postulat Albert Chapalay et Réponse aux interpellations Michèle Gay Vallotton et consorts et Eric Walther et consorts(3ème débat)</p> <p>(3ème débat): budget de fonctionnement: DINF: UB 66, à la rubrique 3657.6, amdt Montanero (+550'000): la version du 2ème débat (oui) est opposée à la version du 1er débat (non): la version du 2ème débat est préférée par 72 oui, 61 non et 9 abstentions. Fin du 3ème débat. Rapport partiel du Conseil d'Etat sur le programme de législature accepté. Rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Chapalay accepté. Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Gay Vallotton traitée. Mme la députée Gay Vallotton dépose une</p>	DFIRE.	Grognuz F. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité)	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		détermination suite à la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation. Celle-ci est refusée par 56 oui, 62 non et 1 abstention. Au vote nominal, la détermination est acceptée par 67 oui, 62 non et 1 abstention et est ainsi transmise au Conseil d'Etat. Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Walther traitée. En vote final, le projet de budget 2011 est adopté par 128 oui, 6 non et 2 abstentions.			
OA	6.	(253) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 28 février 1956 sur les communes et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Marc Vuilleumier demandant que les titulaires d'un permis C puissent exercer le métier de policier dans le Canton de Vaud(2ème débat) (2ème débat): contre-projet: art. 68a accepté. En vote final, le projet de loi est accepté par 77 oui, 40 non et 8 abstentions. Fin du 2ème débat. Le rapport du Conseil d'Etat sur la motion Vuilleumier est accepté par 69 oui, 50 non et 9 abstentions.	DSE.	Buffat M. (Majorité), Deriaz P. (Minorité)	
RENV-CE	7.	(10_INT_469) Interpellation Jérôme Christen et consorts relative à la pétition des détenus des Etablissements de la Plaine de l'Orbe et à ses conséquences éventuelles (Souhaite développer)			
RENV-CE	8.	(10_INT_470) Interpellation Cesla Amarelle et consort - Demande de clarification concernant les procédures d'engagement à l'état-major du SPEN et leur opportunité (Souhaite développer)			
RENV-CE	9.	(10_INT_471) Interpellation Nicolas Mattenberger et consort au nom du groupe socialiste - Le service pénitentiaire a-t-il les yeux bandés ou l'imagination fertile ? (Souhaite développer)			
RENV-COM	10.	(10_MOT_124) Motion Grégoire Junod et consorts - Différer les horaires de vente d'alcool des heures d'ouverture des commerces et des établissements publics, une mesure efficace de santé publique et de prévention de la violence (Ne souhaite pas développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures Cosignée par au moins 20 députés, la motion est renvoyée à l'examen d'une commission.			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	11.	(10_MOT_123) Motion Fabienne Freymond Cantone et consorts demandant une définition plus restrictive des constructions considérées comme constructions légères sur le domaine public du lac (Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures) Cosignée par au moins 20 députés, la motion est renvoyée à l'examen d'une commission.			
RENV-COM	12.	(10_INI_039) Initiative Jean-Michel Favez et consorts au nom du parti socialiste vaudois demandant au Conseil d'Etat d'intervenir auprès des chambres fédérales afin de réviser la RPT dans le sens d'une meilleure prise en compte des charges des villes centre et de l'introduction d'un indicateur tenant compte du taux d'impôt cantonal (Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 10 signatures) Cosignée par au moins 10 députés, la motion est renvoyée à l'examen d'une commission.			
RENV-COM	13.	(10_POS_229) Postulat Bernard Borel et consorts - trahison de la réforme de Bologne (Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures) Cosigné par au moins 20 députés, le postulat est renvoyé à l'examen d'une commission.			
RENV-CE	14.	(09_POS_158) Postulat Cesla Amarelle au nom du groupe socialiste pour une réalisation rapide de l'article 63a de la Constitution. Obligation pour les communes d'organiser un accueil parascolaire Les conclusions de la commission (prise en considération) sont acceptées par 74 oui, 21 non et 21 abstentions.	DFJC	Mayor O.	
RENV-CE	15.	(09_POS_161) Postulat Claudine Wyssa et consorts au nom des groupes radical et libéral pour que l'accueil parascolaire ne subisse pas le même sort que les écoles de musique et demandant de donner le lead aux communes vaudoises Les conclusions de la commission (prise en considération) sont acceptées par 112 oui et 6 abstentions.	DFJC, DINT	Mayor O.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	16.	(09_MOT_084) Motion Cesla Amarelle au nom du groupe socialiste demandant l'harmonisation des tarifs des frais de garde au sein des structures d'accueil de jour affiliées à FAJE par l'instauration d'un taux d'effort pour l'ensemble des réseaux LAJE Une demande de transformation de la motion en postulat est acceptée par 11 oui, 10 non et 11 abstentions. La prise en considération du postulat est refusée par 66 oui, 68 non et 3 abstentions. Au vote nominal, la prise en considération est refusée par 66 oui, 68 non et 3 abstentions. Une députée affirmant ne pas avoir pu voter, un test de vote électronique est effectuée et le vote de la députée en question est correctement enregistré. Une motion d'ordre demandant la répétition du vote nominal sur la prise en considération du postulat est refusée par 68 oui et 70 non. Au vote nominal, la motion d'ordre est refusée par 68 oui, 72 non et 1 abstention.	DFJC	Golaz F. (Majorité), Reichen G. (Minorité)	
TRAITE	17.	(10_INT_396) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Aliette Rey-Marion - Accueil de jour, une pression supplémentaire sur les finances publiques vaudoises à partir de 2011	DFJC.		
OA	18.	(346) Exposé des motifs et projet de décret fixant la contribution-socle des communes au budget annuel de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (2011 et 2012)(1er débat) (1er débat): entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 acceptés. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est acceptée à l'unanimité moins une voix. (2ème débat): art. 1 et 2 acceptés. En vote final, le projet de décret est accepté par 95 oui. Fin du 2ème débat.	DFJC.	Dufour C.E.	
REF	19.	(10_MOT_095) Motion François Brélaz au nom du groupe UDC demandant au Conseil d'Etat de prendre en considération le montant annuel des subsides d'assurance-maladie lors de l'établissement des déclarations fiscales Le motionnaire a transformé sa motion en postulat lors de la séance de commission. Les conclusions de la commission (classement du postulat) sont acceptées par 75 oui, 60 non et 3 abstentions.	DFIRE, DSAS	Favez J.M. (Majorité), Grandjean P. (Minorité)	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	20.	(10_MOT_098) Motion Eric Bonjour et consorts intitulée - Une aide sociale = une déclaration d'impôt remplie et signée. La thématique est que chaque contribuable vaudois doit remplir une déclaration d'impôt afin de permettre à l'Etat de le taxer en fonction de ses éléments de fortune et de revenu pour bénéficier de l'aide sociale Une demande de transformation de la motion en postulat est acceptée par 67 oui, 57 non et 1 abstention. La prise en considération du postulat est acceptée par 86 oui, 8 non et 30 abstention.	DFIRE, DSAS	Favez J.M.	
RENV-CE	21.	(10_MOT_102) Motion Philippe Deriaz et consorts invitant le Conseil d'Etat à créer dans son administration de nouvelles places d'apprentissage, destinées en priorité aux écoliers issus de voies défavorisées sur le marché actuel de l'emploi La motion a été transformée en postulat. Les conclusions de la commission (prise en considération du postulat) sont acceptées par 97 oui, 3 non et 15 abstentions.	DFIRE	Chevalley I.	
RENV-T	22.	(10_POS_184) Postulat Jean-Michel Dolivo et consorts concernant le harcèlement psychologique et sexuel ainsi que la souffrance au travail dans la fonction publique vaudoise et demandant de renforcer les protections des employé-e-s	DFIRE	Aubert M. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité)	11/01/2011
RENV-T	23.	(09_INT_291) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo et consort concernant la réinsertion professionnelle du personnel à l'Etat de Vaud	DFIRE.		11/01/2011
RENV-T	24.	(09_INT_309) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero et consorts concernant la santé au travail au sein de l'ACV et s'interrogeant sur le bilan des mesures prises à ce jour et les pistes pour demain	DSAS.		11/01/2011
RENV-T	25.	(09_INT_246) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Yves Pidoux demandant si le fichage et listage de recourants par le SPEV est bien légal	DFIRE.		11/01/2011
RENV-T	26.	(10_INT_401) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni - Pénurie d'enseignants (1) titrés pour les remplacements	DFIRE.		11/01/2011

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	27.	(10_INT_414) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz - Pourquoi les enseignants retraités sont-ils exclus des remplacements ?	DFIRE		11/01/2011
RENV-T	28.	(10_POS_179) Postulat Marc-Olivier Buffat et consorts intitulé La vidéosurveillance doit être surveillée... et encouragée	DFIRE, DSE	Ruey-Ray E.	11/01/2011
RENV-T	29.	(10_INT_378) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Marie Surer et consorts demandant des précisions sur les processus lors de publications de données du SCRIS	DFIRE.		11/01/2011
RENV-T	30.	(09_INT_317) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques Nicolet concernant les contrats d'assurance LAA de l'Etat et demandant pourquoi ne pas faire des économies lorsque cela est possible	DFIRE.		11/01/2011
RENV-T	31.	(10_INT_357) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation André Chatelain demandant si le manque de moyens de certaines justices de paix est une échappatoire	DFIRE.		11/01/2011

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :